

**ATLAS**

# des populations immigrées en Martinique

**Edition  
2006**







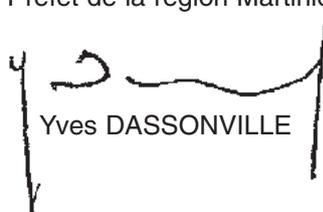
La Martinique présente la caractéristique de connaître le taux d'immigration le plus faible de toutes les régions françaises. Les immigrés y sont pour beaucoup installés de longue date et une majorité d'entre eux possède la nationalité française.

Aujourd'hui, les immigrés constituent une population qui connaît des conditions de vie différentes de celles de l'ensemble de la population martiniquaise, mais qui tendent néanmoins à s'en rapprocher.

Ces constats sont présentés dans l'Atlas des populations immigrées de Martinique, fruit d'une collaboration entre l'INSEE et l'ACSE. Cette publication constitue un état des lieux indispensable car il inscrit l'immigration comme fait social et historique dans l'identité constitutive de la région. Il rappelle également que l'immigration a contribué au développement économique de la Martinique, à son enrichissement culturel, et à la transformation de sa population.

Je souhaite que cette publication soit utile à tous les acteurs publics ou privés qui œuvrent, chacun dans leur champ de compétence, à renforcer la cohésion sociale de la région.

Le Préfet de la région Martinique



Yves DASSONVILLE



Fruit d'une collaboration entre la Direction interrégionale Antilles-Guyane de l'Insee et l'ACSE, l'Atlas des populations immigrées en Martinique est une photographie objective des réalités démographiques et socio-économiques de l'immigration dans la région.

Que sait-on des personnes immigrées de la région ? Qui sont-elles ? D'où viennent-elles ? Quelles sont leurs conditions de vie ? Cet atlas a pour vocation d'apporter des réponses à ces questions.

Avec 5 300 immigrés recensés en 1999, soit 1,4 % de sa population, dont 40 % de nationalité française, la Martinique est la région française où la présence immigrée est la plus faible. Immigration ancienne et de proximité, la population immigrée connaît des conditions de vie globalement plus difficiles que celles de l'ensemble de la population régionale, même si ce constat mérite d'être nuancé en fonction de critères comme l'ancienneté de l'immigration, l'âge, le bagage scolaire.

Fondé sur l'exploitation et l'analyse des données du recensement de 1999, tout en profilant des tendances qui se dessinent à partir du recensement annuel instauré depuis, l'Atlas constitue un outil de connaissance, de réflexion et d'aide à la décision. Il sera utile à l'ensemble des acteurs publics et privés intervenant dans le champ de l'intégration et de la lutte contre les discriminations en raison de l'origine raciale. Il a aussi pour objectif de présenter, à l'échelle nationale comme régionale, une réalité souvent méconnue du grand public.

Le Directeur de l'action éducative  
et de la solidarité de l'ACSE



Kaïs Marzouki

Le Directeur interrégional de l'Insee  
Antilles-Guyane



René Jean



## → Atlas des populations immigrées en Martinique

<b>Quelques tendances récentes</b>	p 4
<b>Qui est étranger, qui est immigré ?</b> Quelques définitions	p 5
<b>Les populations immigrées en Martinique</b> Présentation	p 6
<b>Qui sont les immigrés ?</b> Origine géographique	p 10
<b>Où vivent les immigrés ?</b> Localisation sur le territoire	p 11
<b>Comment vivent les immigrés ?</b> Mode de vie et logement	p 13
<b>Éducation et formation</b> Niveau d'études et diplômes	p 16
<b>La population active immigrée</b> Activité et emplois	p 18
<b>Bibliographie</b>	p 23



## → Quelques tendances récentes à partir du nouveau recensement

Les deux premières enquêtes annuelles du nouveau recensement de la population ont permis de produire une nouvelle estimation de population pour la Martinique : au 1<sup>er</sup> janvier 2005, la région comptait 398 000 habitants.

Ces deux enquêtes permettent de dégager quelques tendances, qui resteront à confirmer : le rythme de croissance de la population immigrée aurait augmenté, passant de 1,4 % par an en moyenne entre 1990 et 1999 à environ 6 % par an entre 1999 et 2005. Cette augmentation concerne un effectif d'immigrés qui reste peu nombreux.

En 2005, les immigrés représenteraient moins de 2 % de la population, contre 1,4 % en 1999 et 1,3 % en 1990.

Le nouveau recensement est conçu pour produire, au bout d'un premier cycle de 5 ans, des données annuelles très détaillées comme, par exemple, celles relatives à la population immigrée. Ces données ne seront définitives qu'à la fin du premier cycle, en 2008.

La présence des immigrés natifs de Sainte-Lucie et d'Haïti se confirme : six immigrés sur dix proviendraient désormais de ces deux pays, contre 55 % en 1999.

Par ailleurs, la présence d'Africains semble se renforcer au cours de cette période avec une augmentation de 40 % de l'effectif. Si on compte globalement de plus en plus d'immigrés natifs d'Amérique du Sud, de la Caraïbe et du continent africain, le nombre d'immigrés venus des autres régions du monde (Europe, Asie) serait en diminution.

La proportion de femmes parmi les immigrés semble avoir encore augmenté, passant de 58 % à 60 % entre 1999 et 2005.



# Qui est étranger, qui est immigré ?

## → Quelques définitions

### Qui est étranger ?

Est étrangère toute personne résidant en France qui n'a pas la nationalité française. Un étranger peut, en fonction des possibilités offertes par la législation, acquérir la nationalité française : il devient français par acquisition.

La population étrangère est donc définie en fonction du seul critère de nationalité : elle regroupe toutes les personnes de nationalité étrangère qu'elles soient ou non nées à l'étranger. Tout étranger n'est donc pas nécessairement un immigré : il peut être né en France.

arrivée sur le territoire français, la personne immigrée peut devenir française mais sera toujours comptée comme immigrée.

Un immigré n'est donc pas forcément étranger : il peut être français par acquisition.

Inversement, les personnes nées françaises à l'étranger et les enfants nés en France de parents immigrés ne sont donc pas des immigrés.

La qualité d'immigré est liée à la situation de l'individu au moment de sa naissance. En revanche, la nationalité d'un individu peut changer.

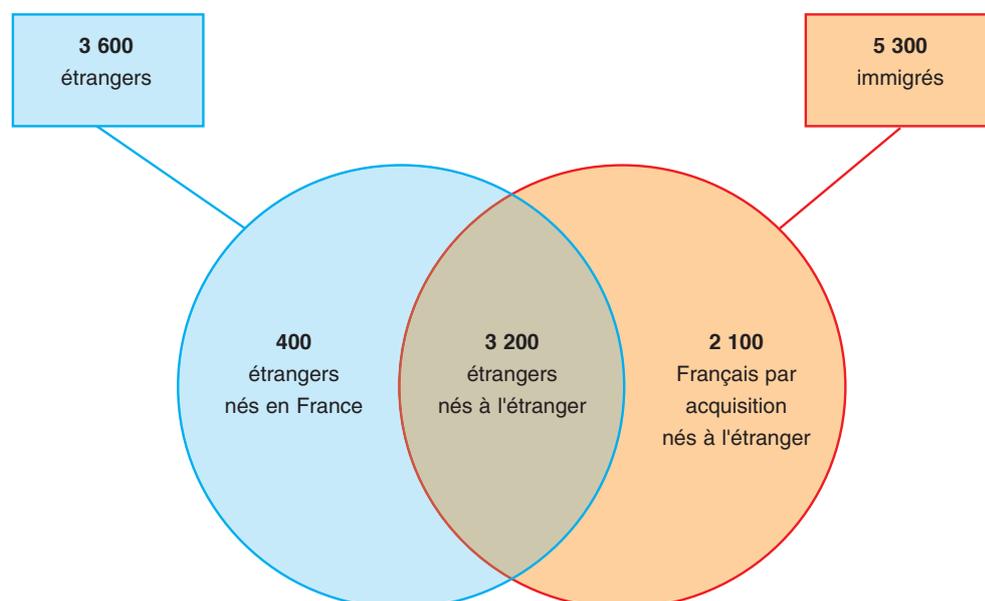
En 1999, on dénombre environ 3 600 étrangers et 5 300 immigrés en Martinique

### Qui est immigré ?

Est immigrée une personne née étrangère à l'étranger et qui réside en France. Un immigré est défini par un double critère de nationalité et de lieu de naissance. Après son

Les populations immigrées et étrangères ne se confondent donc pas mais elles ont toutefois des individus en commun : les personnes nées à l'étranger possédant une nationalité étrangère.

Immigrés et étrangers en Martinique en 1999



Source : Insee - Recensement de la population 1999.

# Les populations immigrées en Martinique

## → Présentation

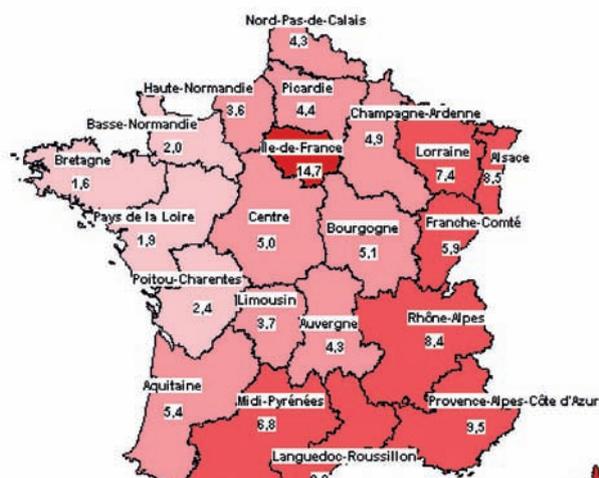
La Martinique n'est pas une terre d'immigration : elle compte 1,4 % d'immigrés en 1999, ce qui en fait le département français où la présence immigrée est la plus faible. Caractérisée par une immigration de proximité, la Martinique compte presque un tiers d'immigrés natifs de Sainte-Lucie. Un autre quart des immigrés proviennent d'Haïti, conséquence des crises économiques et politiques que traverse ce pays. Au total, 70 % des immigrés sont originaires de la Caraïbe et d'Amérique du Sud.

Depuis 1990, la part d'immigrés dans la population régionale est restée stable et la féminisation de l'immigration s'est accentuée ; on y compte 58 % de femmes contre 54 % en 1990. Par ailleurs, 4 immigrés sur 10 ont acquis la nationalité française.

Les Départements Français d'Amérique apparaissent comme des îlots de prospérité au regard des niveaux de vie moyens des pays voisins : les Antilles et la Guyane sont parmi les régions les plus riches de l'espace Caraïbe. Pourtant, contrairement à la Guyane et à la commune guadeloupéenne de Saint-Martin, la Martinique est peu concernée par l'immigration étrangère. Plus excentrée dans l'arc antillais que la

Guadeloupe, elle se trouve plus éloignée des principaux pays d'émigration. Aux Antilles, l'entrée des immigrés (en particulier ceux originaires d'Haïti et de République Dominicaine) sur le territoire national se fait en effet en grande partie par Saint-Martin, du fait de politiques de visas divergentes entre la partie française et la partie néerlandaise de l'île et de l'absence de contrôle à cette frontière.

### Part des immigrés dans la population totale par région en 1999



Moyenne France métropolitaine : 7,4 %  
Bretagne : 1,6 %  
Corse : 10 %  
Ile-de-France : 14,7 %



### Une très faible proportion d'immigrés

En 1999, moins de 5 300 immigrés résident en Martinique, ce qui représente 1,4 % de la population régionale. Des quatre départements d'Outre-Mer, la Martinique est, avec la Réunion, celui où la présence immigrée est la plus faible : en Guyane, ils représentent 27 % de la population totale (41 600 personnes), en Guadeloupe, 5 % (21 200) et moins de 2 % à la Réunion (10 000 immigrés).

En France métropolitaine, cette proportion varie au niveau régional de 2 % en Bretagne à 15 % en Ile-de-France, pour une moyenne nationale de 7 %. La Martinique se situe donc au dernier rang des régions françaises pour son taux d'immigrés.

Les immigrés étaient 4 700 en 1990 : l'effectif a augmenté de 13 % entre 1990 et 1999 ; durant cette période 1 900 immigrés se sont installés en Martinique, et on peut estimer qu'environ 1 300 en sont partis ou sont décédés. Cette augmentation est supérieure à celle de la population, de 6 % sur la période.

## Une mosaïque originaire de 115 pays

Les immigrés martiniquais proviennent de 115 pays différents. La Guadeloupe accueille quant à elle des natifs de 138 pays, et la Guyane de 139.

### Moins de 5 300 immigrés en 1999

Population par nationalité et lieu de naissance en 1999

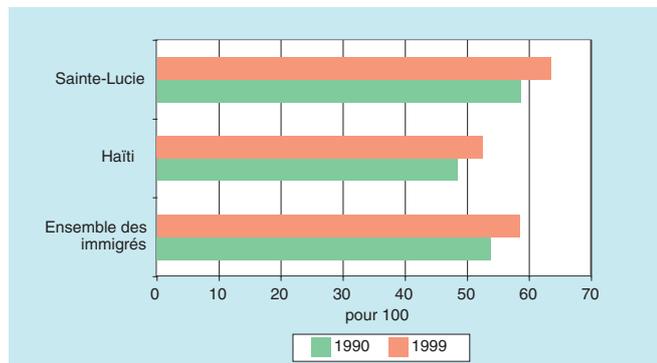
	<b>Français de naissance</b>	<b>375 337</b>	<b>98,4 %</b>	
	dont nés en France	371 841	97,5 %	
	nés à l'étranger	3 496	0,9 %	
<b>Français</b>	<b>Français par acquisition</b>	<b>2 399</b>	<b>0,7 %</b>	
<b>377 736</b>	dont nés en France	288	0,1 %	
<b>99,1 %</b>	nés à l'étranger	2 111	0,6 %	<b>Immigrés</b>
	<b>Étrangers</b>	<b>3 589</b>	<b>0,9 %</b>	
<b>3 589</b>	dont nés à l'étranger	3 171	0,8 %	<b>5 282</b>
<b>0,9 %</b>	nés en France	418	0,1 %	<b>1,4 %</b>
<b>Ensemble de la population</b>		<b>381 325</b>	<b>100,0 %</b>	

Lecture : sur 100 personnes recensées en Martinique, il y a plus de 98 Français de naissance.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

### Plus de femmes que d'hommes parmi les immigrés

Part des femmes en 1990 et en 1999 selon le pays de naissance

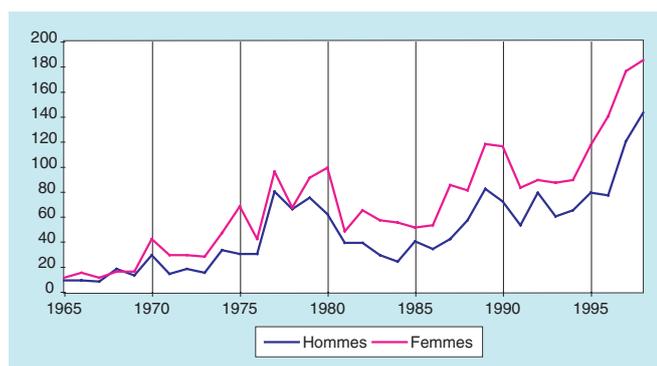


Lecture : en 1999, 58,4 % des immigrés sont des femmes.

Source : Insee - Recensements de la population de 1990 et 1999.

### Une majorité de femmes parmi les nouveaux immigrés

Année d'arrivée en Martinique selon le sexe des immigrés présents au recensement de 1999



Lecture : 117 femmes immigrées présentes en Martinique en 1999 sont arrivées en 1995.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

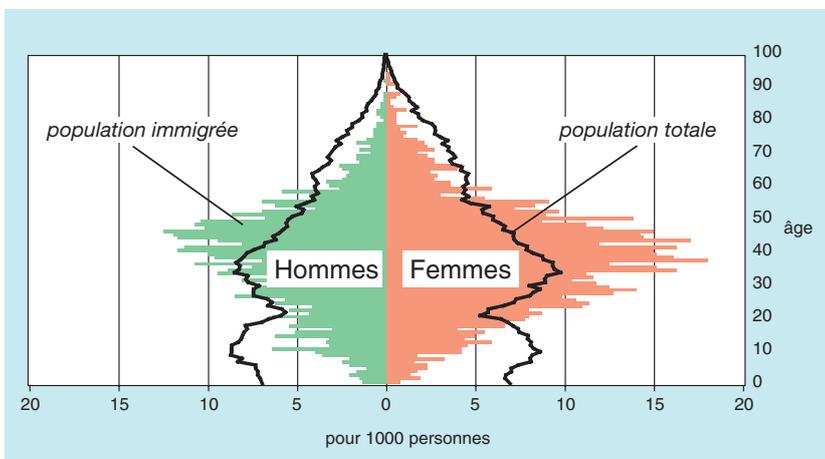
## La féminisation de la population immigrée s'accroît

La population immigrée est majoritairement féminine : les femmes représentent 58 % des immigrés en 1999, contre 54 % en 1990. Après l'arrivée d'une immigration de main-d'œuvre masculine, la Martinique a accueilli un plus grand nombre de femmes, venues dans le cadre du regroupement familial, ou attirées par les perspectives d'emploi d'une économie devenue tertiaire. Ainsi, les immigrés arrivés en Martinique entre 1990 et 1999 sont majoritairement des femmes : leur nombre a progressé de 23 % depuis 1990.

# Les populations immigrées en Martinique

## Plus de personnes d'âge actif chez les immigrés

Structure par sexe et âge de la population immigrée et de l'ensemble de la population en 1999



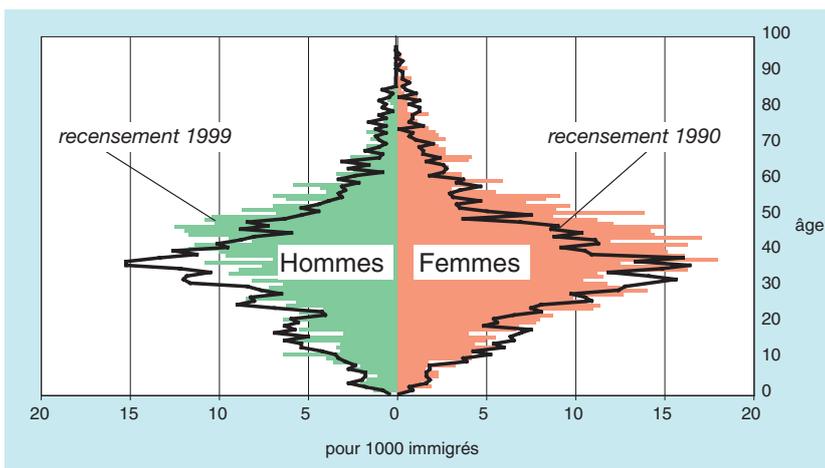
Lecture : sur 1000 immigrés, 16 sont des femmes de 35 ans  
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

## Beaucoup d'adultes en âge de travailler

La moyenne d'âge des immigrés est supérieure à celle de l'ensemble de la population : elle est de 39 ans contre 35 ans. Par définition, les jeunes sont peu nombreux : les enfants d'immigrés, nés en France, ne sont pas des immigrés. Ainsi, la proportion de moins de 15 ans n'est que de 8 % chez les immigrés alors qu'elle atteint 22 % au niveau régional. En revanche, il y a proportionnellement plus de personnes aux âges actifs : plus de 8 immigrés sur 10 ont entre 15 et 64 ans, contre plus de 6 personnes sur 10 dans la population régionale.

## Augmentation du nombre de 45 ans et plus

Structure par sexe et âge de la population immigrée en 1990 et 1999



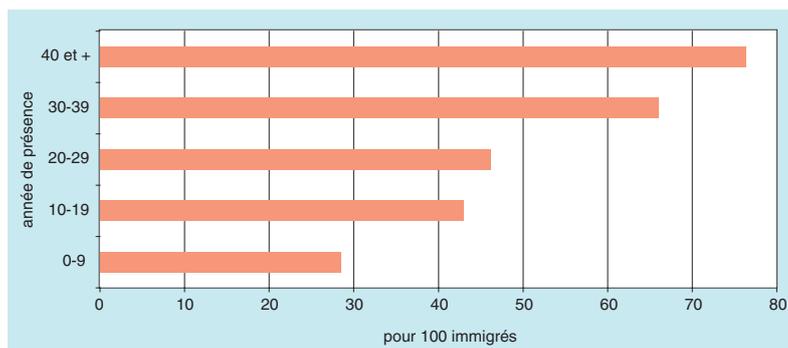
Lecture : sur 1000 immigrés, il y a près de 13 femmes de 30 ans au recensement de 1990.  
Source : Insee - Recensements de la population 1990 et 1999.

## Viellissement de la population immigrée

A l'image de la population régionale, la population immigrée a sensiblement vieilli, en dépit des arrivées de jeunes et des retours au pays de personnes plus âgées. Pour l'une comme pour l'autre, l'âge moyen a augmenté de 3 ans entre 1990 et 1999. La part des moins de 25 ans est passée de 23 % à 20 % sur cette même période tandis que celle des 45-59 ans passait de 18 % à 27 %. Le vieillissement des immigrés arrivés dans les années 1970 et 1980 explique ce phénomène.

## Plus des deux tiers sont devenus français après trente ans de présence

Part des acquisitions de nationalité française en 1999 par année de présence dans le DOM



Lecture : sur 100 immigrés présents en Martinique depuis moins de 10 ans, 28 ont acquis la nationalité française.  
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

## 40 % des immigrés ont la nationalité française

En 1999, 40 % des immigrés en Martinique ont acquis la nationalité française, soit 2 100 personnes. Ils sont 36 % dans ce cas en France métropolitaine, 19 % en Guadeloupe et 12 % en Guyane. Ces écarts entre les trois départements peuvent s'expliquer par le caractère plus ancien des flux d'immigration en Martinique ; l'acquisition de la nationalité française nécessite plusieurs années de résidence en France<sup>(1)</sup>.

(1) - Pour acquérir la nationalité française il faut :

- Résider en France de manière habituelle et continue avec sa famille (conjoint, enfants mineurs) depuis cinq ans et y avoir la source principale de ses revenus pendant cette période, notamment au moyen d'une activité professionnelle ;
- Posséder un titre de séjour.

# Les populations immigrées en Martinique

Issus de vagues d'immigration anciennes, les natifs d'Asie sont nombreux à avoir acquis la nationalité française (56 %), tout comme les immigrés de Sainte-Lucie (44 %). Arrivés en Martinique plus récem-

ment, les natifs d'Haïti ne sont ainsi que 30 % à la posséder. En moyenne, plus du tiers des immigrés originaires d'Amérique du Sud et d'Europe ont acquis la nationalité française.

## 30 ans d'immigration en Martinique

En 1974, la Martinique compte à peine 0,5 % d'immigrés dans sa population. Ils sont pour beaucoup installés de longue date : 60 % possèdent la nationalité française. Plus d'un sur trois vient de l'île voisine Sainte-Lucie, qui constituait déjà le premier pays de provenance il y a 25 ans. Moins de 5 % sont originaires de La Dominique et d'Haïti. Certains immigrés proviennent de pays plus lointains : plus de 170 des pays du Maghreb (essentiellement d'Algérie), 130 d'Afrique Noire, 70 de Syrie.

La Martinique n'a attiré depuis que peu d'immigrés : au cours des dernières décennies, la part des immigrés dans la population n'a jamais dépassé les 2 %. Elle atteint 1,8 % au recensement de 1982, avec l'afflux d'immigrés haïtiens fuyant les troubles politiques dans leur pays. Les Haïtiens représentent 26 % des immigrés présents en 1990, et leur part se stabilise depuis. Les Saint-Luciens forment toujours la première communauté immigrée de l'île, dans une proportion inférieure à un sur trois depuis 1982.

L'origine géographique des flux migratoires se concentre : en 1974, quatre immigrés sur dix étaient Haïtiens ou Saint-Luciens, contre près de six sur dix aujourd'hui. Et l'immigration se féminise sensiblement au fil des décennies : de 52 % de femmes en 1974, on passe à 58 % en 1999.

	1974	1982	1990	1999	2005 *
<b>Ensemble de la population</b>	323 790	326 717	359 579	381 325	398 000 *
Nombre d'immigrés	1710	5744	4661	5282	7650 *
Part des immigrés dans la population (en %)	0,5	1,8	1,3	1,4	1,9 *
<b>Les immigrés : répartition par sexe (en %)</b>					
Hommes	48,4	49,3	46,2	41,6	
Femmes	51,6	50,7	53,8	58,4	
<b>Les immigrés : nationalité au recensement (en %)</b>					
Étrangers	39,8	41,9	63,1	60,0	
Français	60,2	58,1	36,9	40,0	
<b>Les immigrés : pays de naissance (en %)</b>					
Haïti	4,5	13,8	26,2	25,5	
Sainte-Lucie	35,7	28,4	32,1	29,2	
<b>Ensemble de ces pays</b>	<b>40,2</b>	<b>42,2</b>	<b>58,3</b>	<b>54,7</b>	
Autres pays de naissance	59,8	57,8	41,7	45,3	
<b>Ensemble des immigrés</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	

Source : Insee, Recensements de la population.

\*données estimées. Les résultats des enquêtes de recensements 2004 et 2005 ne permettent pas encore de préciser les répartitions par sexe, nationalité ni pays de naissance.

# Qui sont les immigrés ?

## → Origine géographique

Au cours des dernières décennies, la Martinique est restée à l'écart des principaux courants migratoires caribéens. En 1999, 5 300 immigrés y résident, ce qui représente 1,4 % de la population régionale. Cette immigration est avant tout une immigration de proximité : un tiers des immigrés sont natifs de l'île voisine de Sainte-Lucie, un autre quart provient d'Haïti. Au total, 70 % des immigrés sont originaires de la Caraïbe ou d'Amérique du Sud. Les personnes nées en Europe représentent 11 % du total, celles nées en Afrique 10 % et en Asie 7 %.

### 7 immigrés sur 10 sont originaires de la Caraïbe ou d'Amérique du Sud Population immigrée par pays de naissance en 1999

Pays de naissance	Ensemble des immigrés (en effectifs)	Part dans la population immigrée (en %)	dont acquisition de la nationalité française	
			(en effectifs)	(en %)
<b>Amérique (1)</b>	<b>3 821</b>	<b>72,3</b>	<b>1 456</b>	<b>38,1</b>
Amérique du Sud (2)	3 694	70,0	1 417	38,4
Dont :				
Sainte-Lucie	1 543	29,2	678	43,9
Haïti	1 345	25,5	403	30,0
Dominique (La)	322	6,1	140	43,5
République Dominicaine	106	2,0	28	26,4
Autres pays d'Amérique du Sud (2)	378	7,2	168	44,4
Amérique du Nord (1)	127	2,3	39	30,7
<b>Asie</b>	<b>362</b>	<b>6,9</b>	<b>204</b>	<b>56,4</b>
Dont : Syrie	119	2,3	77	64,7
<b>Europe</b>	<b>584</b>	<b>11,1</b>	<b>190</b>	<b>32,5</b>
Dont : Belgique	101	1,9	16	15,8
<b>Afrique</b>	<b>515</b>	<b>9,7</b>	<b>261</b>	<b>50,7</b>
Dont : Algérie	79	1,5	41	51,9
<b>Total</b>	<b>5 282</b>	<b>100,0</b>	<b>2 111</b>	<b>40,0</b>

(1) y compris l'Océanie dont moins de 10 immigrés sont originaires.

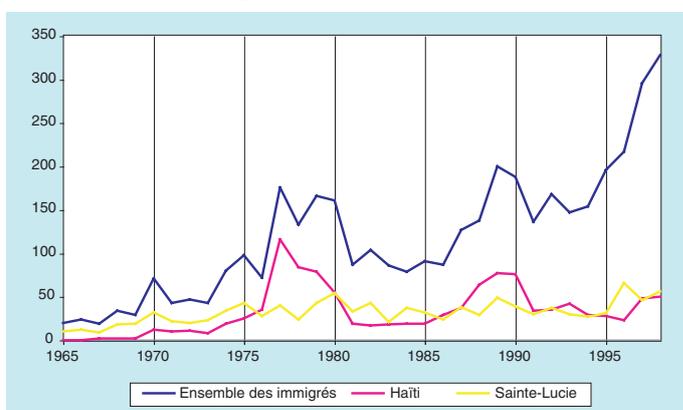
(2) y compris l'Amérique Centrale et la Caraïbe.

Lecture : 29,2 % des immigrés sont natifs de Sainte-Lucie, et 43,9 % d'entre eux ont acquis la nationalité française.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

### Une majorité d'immigrés est arrivée dans les années 90

Année d'arrivée en Martinique selon le pays de naissance des immigrés présents au recensement de 1999



Lecture : 200 immigrés, résidant en Martinique au recensement de 1999, sont arrivés en 1989

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

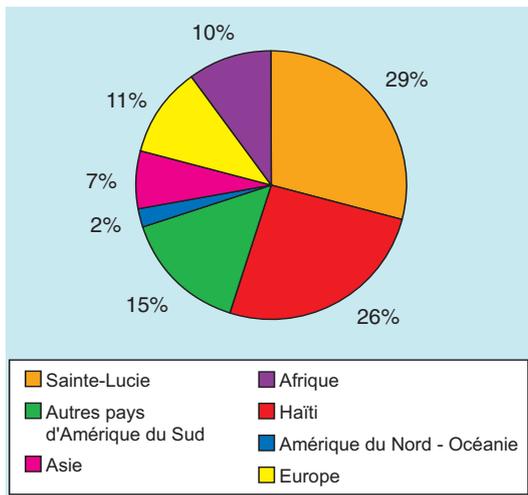
### Un immigré sur trois est originaire de Sainte-Lucie

Les immigrés natifs de Saint-Lucie constituent la première communauté immigrée de Martinique, puisqu'un immigré sur trois est natif de Sainte-Lucie, soit 1 500 personnes. L'immigration en provenance de Sainte-Lucie, amorcée dès le début des années 60, a pris de l'ampleur dans les années 70. Plus de 8 immigrés saint-luciens sur 10 sont arrivés en Martinique après 1970. Depuis 1990, leur nombre est resté stable. Toutefois, les mouvements de population n'ont pas cessé car 300 immigrés saint-luciens sont venus s'installer en Martinique entre 1990 et 1999. On estime donc qu'un nombre à peu près équivalent en est reparti. Pour cette communauté, la Martinique reste relativement attractive de par son niveau de vie et sa proximité géographique.

# Qui sont les immigrés ?

## Plus de la moitié natifs de Sainte-Lucie ou d'Haïti

Population immigrée par pays ou continent d'origine en 1999



Lecture : sur 100 immigrés, 29 sont natifs de Sainte-Lucie.  
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

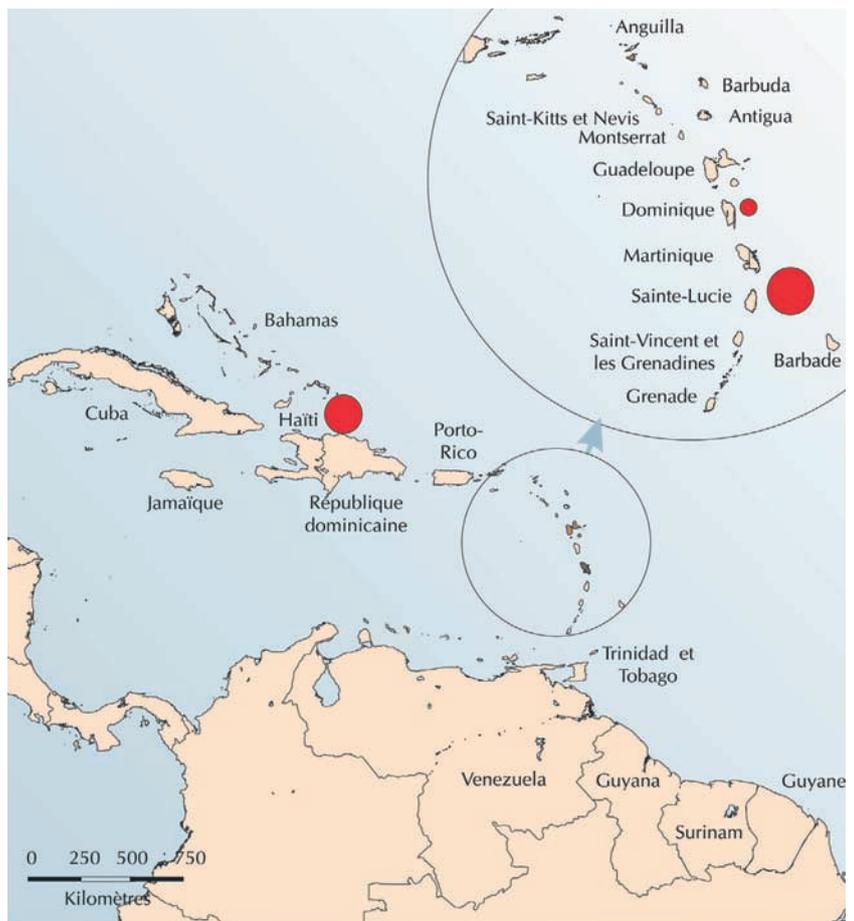
Ils sont plus de 40 % à avoir acquis la nationalité française, ce qui s'explique par le caractère ancien de leur arrivée en Martinique. L'immigration sainte-lucienne est largement féminine : les deux tiers des immigrés sont des femmes. En 1990, elles constituaient déjà 59 % des immigrés saint-luciens.

## Un quart d'immigrés natifs d'Haïti

Avec 1 300 personnes, soit 25 % des immigrés, les Haïtiens représentent la seconde communauté immigrée de Martinique. L'immigration en provenance de ce pays, le plus pauvre de la Caraïbe, a débuté au milieu des années 1970. Elle s'est poursuivie dans les années 1980 du fait des troubles politiques en Haïti : plus de 6 immigrés haïtiens sur 10 sont arrivés entre 1970 et 1989. La situation politique et sociale, toujours difficile dans les années 1990, a amené plus de 300 immigrés en Martinique au cours de cette période. D'abord masculine, l'immigration haïtienne s'est ensuite féminisée lors de la dernière décennie : de 48 % de femmes en 1990 à 52 % en 1999. Alors que le nombre de femmes augmente de 20 %, l'effectif d'hommes stagne à 600 personnes. Environ 30 % des immigrés haïtiens ont obtenu la nationalité française.

## 11 % viennent d'Europe et 10 % d'Afrique

En 1999, moins de 600 personnes originaires d'Europe résidaient en Martinique. Elles représentent 11 % des immigrés. Près de 9 sur 10 sont natifs de pays appartenant à l'Union Européenne : les trois principaux pays de provenance sont la Belgique, l'Allemagne et l'Italie, qui fournissent 56 % du total. Environ 500 natifs d'Afrique ont également été recensés en 1999, dont un tiers d'Algérie et du Sénégal.



Les cercles sont proportionnels au nombre d'immigrés originaires du pays et présents en Martinique en 1999.  
Sources : Logiciel GMT (Wessel et Smith) - OMC Martin Weinelt.

# Où vivent les immigrés ?

## → Localisation sur le territoire

Les immigrés s'installent traditionnellement dans les zones présentant les meilleures perspectives d'emploi. Ainsi, les immigrés martiniquais sont majoritairement citadins : les deux-tiers sont installés dans le Centre-Agglomération regroupant Fort-de-France, Schoelcher, Le Lamentin et Saint-Joseph. Le Sud-Caraïbe occupe le second rang avec 12 % des immigrés.

### Deux tiers des immigrés habitent le Centre-Agglomération

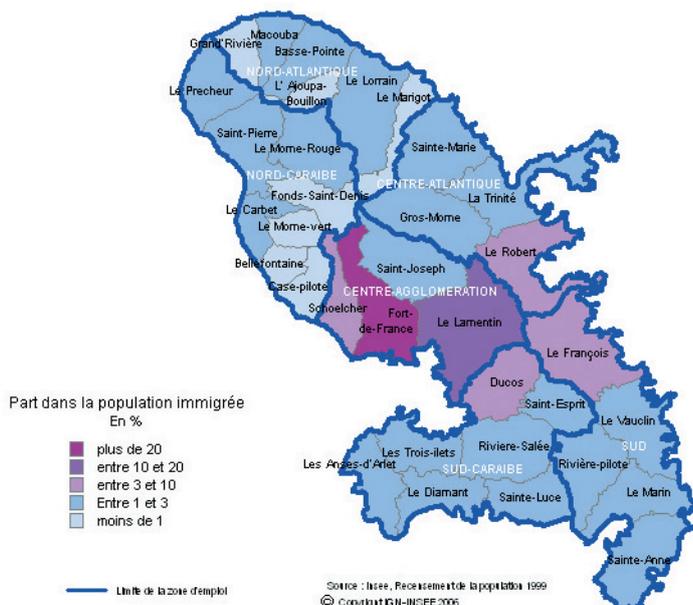
Population immigrée par zone d'emploi en 1999

Zone d'emploi (1)	Ensemble de la population	Ensemble des immigrés	dont pays de naissance :		Part dans la population immigrée (en %)	Proportion d'immigrés par zone (en %)
			Haïti	Sainte-Lucie		
Nord-Caraïbe	23 436	284	82	65	5,4	1,2
Nord-Atlantique	20 103	199	43	101	3,8	1,0
Centre-Atlantique	64 777	355	3	20	6,7	0,5
Centre-Agglomération	166 238	3 498	1 096	913	66,2	2,1
Sud-Caraïbe	56 003	653	50	232	12,4	1,2
Sud	50 768	293	44	97	5,5	0,6
<b>Ensemble</b>	<b>381 325</b>	<b>5 282</b>	<b>1 274</b>	<b>1 331</b>	<b>100,0</b>	<b>1,4</b>

Lecture : 66,2 % des immigrés vivent dans le Centre-Agglomération et 2,1 % de la population de cette zone est constituée de personnes immigrées. 50 immigrés natifs d'Haïti habitent dans le Sud-Caraïbe.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

### Les immigrés en Martinique



Les Haïtiens au centre, les Saint-Luciens mieux répartis sur le territoire

Plus de huit Haïtiens sur dix résident dans la communauté de communes du Centre-Agglomération. La majorité d'entre eux ont choisi Fort-de-France (65 %) et dans une moindre mesure Le Lamentin (13 %). Les Saint-Luciens sont répartis sur l'ensemble du territoire. Ils sont plus présents dans le Sud et le Sud-Caraïbe que les Haïtiens.

(1) Les différentes zones d'emploi regroupent les communes suivantes :

Nord-Caraïbe : Bellefontaine, Le Carbet, Fonds-Saint-Denis, Morne-Rouge, Morne-Vert, Le Prêcheur, Saint-Pierre, Case-Pilote

Nord-Atlantique : Ajoupa-Bouillon, Basse-Pointe, Grand'Rivière, Le Lorrain, Macouba, Marigot

Centre-Atlantique : Gros-Morne, Le Robert, Sainte-Marie et La Trinité

Centre-Agglomération : Fort-de-France, Le Lamentin, Saint-Joseph et Schoelcher

Sud-Caraïbe : Les Anses-d'Arlet, Le Diamant, Ducos, Rivière-Salée, Saint-Esprit, Sainte-Luce et Trois-Ilets

Sud : Le François, Le Marin, Rivière-Pilote, Sainte-Anne et le Vauclin

## → Mode de vie

**En Martinique, 77 % des immigrés vivent au sein d'une famille, en tant qu'enfant, membre d'un couple ou parent isolé. Les 23 % restant habitent soit seuls, soit avec d'autres personnes mais sans composer avec eux une famille, soit dans une communauté (foyer de travailleurs,...). Ce mode de vie hors famille concerne principalement les hommes immigrés.**

La notion de **couple** concerne les personnes s'étant déclarées comme telles, de sexe différent, d'états matrimoniaux quelconques et cohabitant dans un même logement. Un couple dont tous les enfants ont quitté le foyer parental sera compté parmi les couples sans enfant. Un couple mixte est un couple constitué d'une personne immigrée et d'une personne non immigrée, mariées ou non.

Une **famille** est constituée soit d'un couple avec ou sans enfant, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants. L'enfant de la famille est compté comme tel, quel que soit son âge, s'il n'a pas de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage, avec lesquels il constituerait alors une famille en tant qu'adulte. Les familles dont les membres ne cohabitent pas ne sont pas comptabilisées. On parle de famille « immigrée » dès lors qu'un des parents est immigré.

### 8 couples immigrés sur 10 sont des couples mixtes

En 1999, 2 500 immigrés vivent en couple. Ce mode de vie est fréquent chez les femmes immigrées : entre 15 et 50 ans, 56 % des immigrées habitent avec un conjoint contre 37 % de l'ensemble de la population féminine. Les hommes immigrés vivent moins souvent en couple (46 %), ce qui ne signifie pas nécessairement qu'ils sont moins nombreux à avoir fondé une famille : celle-ci peut être restée au pays.

Parmi les immigrés qui vivent en couple, plus de six sur dix sont en union avec une personne non immigrée. Les femmes immigrées forment plus souvent que les hommes immigrés ce type de couple mixte : plus de sept femmes sur dix vivent en couple avec une personne non immigrée contre six hommes sur dix.

### 9 300 personnes vivent dans une famille immigrée

En 1999, la Martinique compte 2 700 familles immigrées auxquelles appartiennent 9 300 personnes. Sur ces 9 300 personnes, 600 sont chefs d'une famille monoparentale, 4 200 forment un couple avec ou sans enfant et 4 500 sont des enfants ; il s'agit de

mineurs et d'adultes habitant au domicile de leurs parents, quel que soit leur âge.

### Enfants d'immigrés : moins de 20 % sont eux-mêmes immigrés

Les familles immigrées comprennent non seulement les parents et les enfants immigrés mais également les conjoints et les enfants non immigrés. En réalité, 43 % des personnes qui vivent dans une famille immigrée ne sont pas immigrées elles-mêmes du fait des unions mixtes et des enfants nés en France ; plus des trois quarts des enfants de familles immigrées sont nés en France.

### 1,6 enfant par famille

Les familles immigrées ont en moyenne le même nombre d'enfants que les autres (1,6). Les structures familiales ne sont toutefois pas identiques. La proportion de familles nombreuses y est supérieure : 7 % des familles haïtiennes et 6 % des familles sainte-luciennes comptent cinq enfants ou plus, contre 2 % pour l'ensemble des familles de Martinique.

# Comment vivent les immigrés ?

## La majorité des personnes vivant dans une famille immigrée ne sont pas immigrées

Personnes vivant dans une famille immigrée selon le statut de la personne en 1999

Statut de la personne	Personnes immigrées	Personnes non immigrées	Ensemble des personnes
Adulte d'un couple	2 549	1 711	4 260
Adulte d'une famille monoparentale	608	-	608
Enfant d'un couple	503	2 738	3 241
Enfant d'une famille monoparentale	242	968	1 210
<b>Ensemble des personnes</b>	<b>3 902</b>	<b>5 417</b>	<b>9 319</b>

Lecture : 968 enfants vivant dans une famille monoparentale immigrée ne sont pas eux-mêmes immigrés.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

## Moins de familles monoparentales

Parmi les familles immigrées, 600 sont des familles monoparentales. La proportion de ce type de famille apparaît plus faible qu'au niveau régional : 22 % contre 38 %. Les femmes sont plus souvent que les hommes à la tête d'une famille monoparentale : 21 % des femmes immigrées de 20 à 50 ans contre 2 % des hommes du même âge. Qu'elles soient immigrées ou non, les familles monoparentales sont pour la plupart constituées d'une mère et de ses enfants : près de 9 sur 10 sont gérées par une femme.

Au total, 1 200 enfants vivent au sein d'une famille monoparentale immigrée, soit plus du quart des enfants de famille immigrée. En Martinique ce chiffre est plus élevé : 44 % des enfants vivent dans une famille monoparentale.

## 23 % des immigrés ne vivent pas dans une famille

En Martinique, 1 200 immigrés ne sont pas membres d'une famille. Cependant, ils ne vivent pas forcément seuls : 450 partagent un logement avec d'autres personnes sans toutefois constituer avec elles une famille et 130 vivent en communauté. La proportion de personnes vivant hors famille est plus forte chez les immigrés que dans l'ensemble de la population : 22 % des immigrés contre 16 % de l'ensemble de la population. Toutefois, l'écart est moins important si l'on se restreint aux 15 ans et plus du fait de la plus faible part d'enfants parmi les immigrés.

C'est plus souvent le cas des immigrés natifs d'Haïti que des natifs de Sainte-Lucie : ils sont respectivement 29 % et 20 % à le faire.

## Un tiers des hommes immigrés ne vit pas dans un famille

Mode de cohabitation selon le sexe en 1999 (en %)

	Ensemble des immigrés		Ensemble de la population	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Enfant d'un couple	13,2	9,1	26,1	20,5
Enfant d'une famille monoparentale	7,8	5,2	20,8	15,6
Adulte d'un couple	44,7	50,8	34,9	31,5
Adulte d'une famille monoparentale	2,5	17,9	2,2	17,1
Personne vivant hors famille	31,7	17,0	16,0	15,3
<b>Ensemble des personnes</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Lecture : sur 100 femmes immigrées, 17 vivent hors d'une famille.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

## Les hommes immigrés cohabitent plus souvent

Ces modes de vie hors famille concernent surtout les hommes immigrés : 32 % d'entre eux ne font pas partie d'une famille contre 16 % parmi l'ensemble des hommes ; cet écart est marqué quel que soit l'âge. La cohabitation avec d'autres personnes est un mode de vie que les immigrés adoptent souvent : 11 % des hommes immigrés vivent ainsi contre 6 % de l'ensemble de la population masculine. Peu d'entre eux vivent en collectivité (foyers d'hébergements,...), soit 4 % des hommes immigrés contre 1 % pour la population masculine régionale.

La vie hors famille est peu développée chez

les femmes immigrées ainsi que dans l'ensemble de la population féminine : 16 % d'entre elles vivent ainsi. Elles sont peu nombreuses à vivre en colocation (7 %) ou à occuper seule un logement (8 %). Toutefois ces proportions augmentent considérablement à partir de 50 ans alors que la part de femmes en couple diminue. Ceci s'explique par le départ des enfants et par la plus grande longévité des femmes ; après le décès de leur conjoint ou le départ de leurs enfants, les femmes se retrouvent seules dans leur logement ou sont prises en charge par des parents.

# Comment vivent les immigrés ?

## → Logement

En 1999, 3 400 résidences principales<sup>3</sup> sur les 130 800 que compte l'île étaient occupées par des ménages immigrés. Les deux-tiers sont locataires, contre un tiers des ménages martiniquais. La moitié d'entre eux occupe un logement individuel, et 43 % sont logés dans un immeuble collectif. Seul 10 % des immigrés sont logés en HLM, contre 15 % des locataires martiniquais.

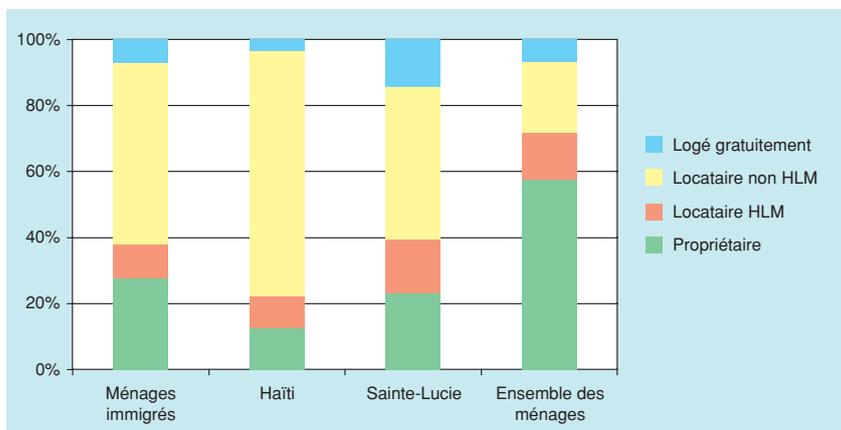
### Les deux tiers des immigrés sont locataires

Disposant en moyenne de revenus moins élevés, les immigrés ont difficilement accès

à la propriété : à peine 28 % sont propriétaires, contre 58 % des ménages martiniquais. Plus de 65 % sont locataires et 7 % sont logés gratuitement par leur famille ou des proches.

#### Peu de propriétaires parmi les ménages immigrés

Statut d'occupation des logements selon le pays de naissance de la personne de référence du ménage en 1999



Lecture : 28 % des ménages immigrés sont propriétaires de leur logement.  
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Contrairement à ce que l'on observe en France métropolitaine, seul un immigré sur dix en moyenne est logé en HLM, contre 15 % des ménages martiniquais. Les Saint-Luciens, souvent implantés depuis longtemps font figure d'exception : 16 % d'entre eux sont logés en HLM et 14 % déclarent être logés gratuitement.

En moyenne, les logements des immigrés accueillent 3,1 personnes par ménage (2,9 pour l'ensemble des ménages).

Qu'ils soient locataires ou propriétaires, plus de 3 % des immigrés vivent dans une habitation de fortune<sup>4</sup>. Cette proportion n'est que de 1 % pour l'ensemble de la Martinique.

3 - Une résidence principale est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par le ménage.

4 - Une habitation de fortune est un local impropre à l'habitation : baraque de bidonville, roulotte immobilisée, cave, grenier, bâtiment en ruine, etc.

## → Niveau d'études et diplômes

La population immigrée compte une grande proportion de personnes sans diplôme ou peu diplômées. Leur déficit de formation crée des conditions de réussite et d'insertion professionnelle plus difficiles. Les immigrés sont plus touchés par le chômage, et quand ils travaillent, occupent plus souvent des emplois précaires ou peu qualifiés.

A l'opposé, plus de 14 % des immigrés sont dotés d'un diplôme universitaire, contre 10 % des Martiniquais. Un cinquième de ces 700 immigrés qualifiés provient de la région caraïbe, un tiers de pays européens ou nord-américains. L'immigration récente concerne une part croissante de personnes qualifiées, qui s'insèrent plus facilement sur le marché du travail.

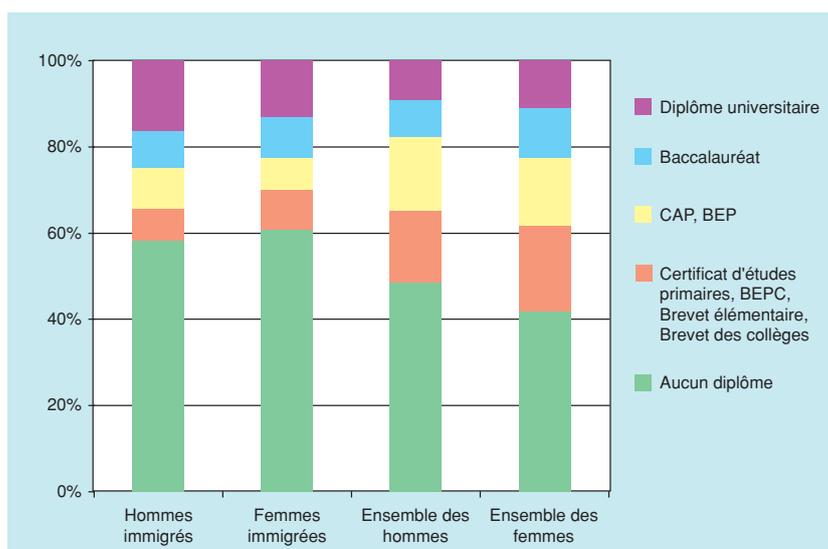
### Un niveau scolaire faible pour la majorité

Le niveau moyen de formation des immigrés est faible : 60 % d'entre eux n'ont aucun diplôme contre 45 % des Martiniquais. Ce déficit de formation s'observe aussi pour les diplômes de l'enseignement secondaire : 9 % des immigrés ont le BEPC ou le CEP et 8 % un CAP ou un BEP, chiffres inférieurs de moitié aux moyennes régionales.

Ce déficit de formation touche autant les femmes que les hommes : 61 % des femmes et 58 % des hommes immigrés n'ont aucun diplôme.

### Un niveau d'étude moins élevé, pour les femmes comme pour les hommes

Diplômes des 15 ans et plus selon le sexe en 1999



Lecture : 60,8 % des femmes immigrées de 15 ans et plus n'ont aucun diplôme.  
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

### 700 diplômés du supérieur

La situation diffère nettement aux niveaux de diplômes élevés : la part des bacheliers est sensiblement la même chez les immigrés qu'en moyenne (9 %) et au niveau supérieur, la situation s'inverse. Ainsi 14 % d'entre-eux ont un diplôme universitaire contre 10 % de la population martiniquaise, ce qui représente plus de 700 diplômés du supérieur.

Environ 150 (21 %) sont issus de la région caraïbe, et moins du tiers proviennent de pays européens ou d'Amérique du Nord.

### Fortes disparités de niveaux d'étude selon le pays d'origine

Le niveau scolaire des immigrés dépend de leur parcours migratoire, et notamment de leur âge à l'arrivée en France. Il dépend aussi de la qualité du système scolaire et des taux de scolarisation dans leurs pays d'origine, ainsi que des caractéristiques socio-culturelles des populations migrantes. Les immigrés haïtiens, d'origine francophone et d'immigration ancienne, sont peu diplômés : 77 % n'ont aucun diplôme, et à peine plus de 4 % ont un diplôme de niveau supérieur au bac. Les originaires de Sainte-Lucie sont dans une situation similaire : 80 % n'ont aucun diplôme, et seuls 3 % sont diplômés du supérieur. Cependant, une centaine de diplômés du supérieur sont issus de ces deux communautés.

Les immigrés venus du Maghreb sont particulièrement qualifiés : environ quatre sur dix sont dotés d'un diplôme universitaire. C'est le cas également des natifs d'Europe et d'Amérique du Nord, qui fournissent environ 200 des 700 immigrés diplômés, et dont seuls 18 % n'ont aucun diplôme.

## Un niveau de diplôme variable en fonction des origines

Diplômes des 15 ans et plus en 1999 (en %)

Diplômes	Ensemble des immigrés	dont pays de naissance :		Ensemble de la population
		Haïti	Sainte-Lucie	
Aucun diplôme	59,7	77,4	80,5	45,0
Certificat d'études primaires, BEPC, Brevet élémentaire, Brevet des collèges	8,5	7,8	6,9	18,4
CAP, BEP	8,4	7,0	6,8	16,4
Baccalauréat	9,0	3,5	2,9	10,0
Diplôme universitaire	14,4	4,3	2,8	10,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Lecture : 77 % des immigrés de 15 ans et plus originaires d'Haïti n'ont aucun diplôme en 1999.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

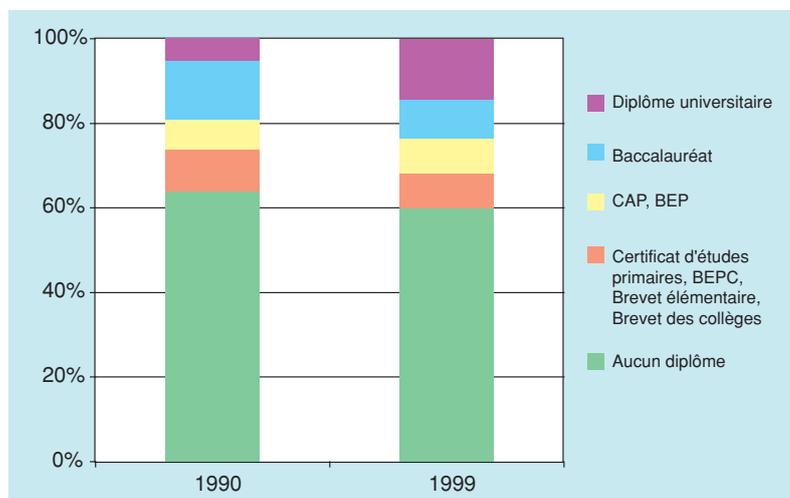
## Le niveau de formation s'améliore

Les écarts de niveau d'études sont marqués entre générations : les immigrés de moins de 40 ans sont 27 % à avoir au moins le bac, contre 21 % des 40 ans et plus. Globalement, le niveau de formation des immigrés s'améliore depuis 1990 : à l'époque, seulement 5 % d'entre eux avaient une formation supérieure contre 14 % en 1999 et la part des sans diplôme était de 64 % contre 60 %.

Cette amélioration s'appuie sur une immigration récente de plus en plus qualifiée : 20 % des immigrés qui sont venus s'installer entre 1990 et 1999 sont titulaires d'un diplôme universitaire, soit en proportion quatre fois plus que ceux recensés en 1990.

## Près du quart a le bac en 1999

Diplômes des 15 ans et plus en 1990 et en 1999 (en %)



Lecture : 60 % des immigrés de 15 ans et plus n'ont aucun diplôme en 1999.

Source : Insee - Recensements de la population de 1990 et 1999.

## Les filles moins scolarisées que les garçons

Environ 700 immigrés de moins de 25 ans étaient scolarisés en Martinique en 1999. Leur taux de scolarisation, de près de 67 %, est inférieur de 11 points au taux régional. Cet écart est même de 13 points pour les Saint-Luciens et les Haïtiens. À l'inverse, pendant la scolarité obligatoire (6 à 16 ans), les jeunes immigrés haïtiens sont très largement scolarisés.

Les filles issues de l'immigration sont moins fréquemment scolarisées que les garçons (65 % des moins de 25 ans contre 69 %) alors qu'au niveau régional, les filles ont l'avantage : 79 % sont scolarisées, contre 77 % des garçons. Cet écart, qui existe dès l'âge préscolaire, est particulièrement marqué dans le primaire.

## Un taux de scolarisation inférieur de 11 points à la moyenne régionale

Taux de scolarisation selon l'âge en 1999 (%)

Age	Ensemble des immigrés	dont pays de naissance :		Ensemble de la population
		Haïti	Sainte-Lucie	
0-3	14,9	20,0	5,9	14,7
4-6	88,1	80,0	85,7	96,5
7-11	95,5	100,0	91,3	98,5
12-16	97,6	100,0	96,7	99,1
17-24	45,8	46,9	44,5	64,8
<b>Moins de 25 ans</b>	<b>67,1</b>	<b>65,2</b>	<b>64,8</b>	<b>78,2</b>

Lecture : Entre 7 et 11 ans, 95,5 % des immigrés sont scolarisés.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.



# La population active immigrée

## → Activité et emploi

Un peu plus de 1 700 immigrés occupaient un emploi en 1999 sur les 116 000 emplois que comptait la Martinique. Les femmes sont de plus en plus nombreuses sur le marché du travail. Moins diplômées que les hommes, plus de la moitié sont au chômage. En 1999, elles comptent pour 58 % des actifs mais seulement 44 % des emplois.

Quand ils travaillent, les immigrés non diplômés occupent pour la plupart des emplois salariés et peu qualifiés. Plus d'un sur cinq est un travailleur indépendant. En majorité, ils sont plus exposés à la précarité, en particulier les femmes et les jeunes. Le chômage y est bien plus élevé que dans le reste de la population. Ces difficultés concernent avant tout les natifs d'Haïti et de Sainte-Lucie : les autres ont un taux de chômage de moins de 20 %, largement inférieur à la moyenne régionale.

## Activité et chômage

**Taux d'activité** : part de la population active (chômeurs compris) dans la population totale âgée de 15 ans ou plus.

Pour une tranche d'âge c'est la part de la population active dans la population totale correspondante.

**Taux d'emploi** : proportion de personnes ayant un emploi dans la population totale considérée.

**Taux de chômage** : proportion de chômeurs dans la population active.

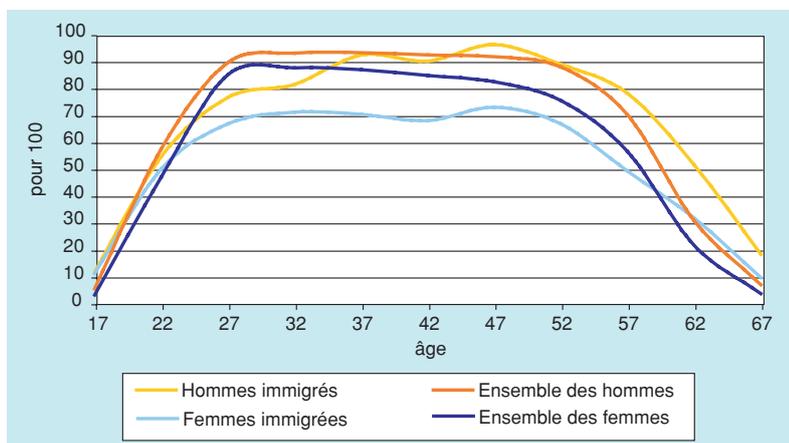
Sont **chômeurs au sens du recensement** les personnes qui se sont déclarées chômeurs ou sans emploi (inscrits ou non à l'ANPE).

En 1999, le nombre d'actifs immigrés résidant en Martinique s'élève à 3 200 personnes. Parmi eux, près de 1 700 ont un emploi, et 900 se sont déclarés au chômage, soit un taux de chômage de 45 % en 1999 contre 33 % pour la région. La situation des immigrés face au chômage s'est dégradée entre 1990 et 1999. En 1990, leur taux de chômage était nettement plus faible (33 %) et équivalent au taux régional.

Lorsqu'ils sont en emploi, moins de six sur dix sont salariés, contre huit Martiniquais sur dix. À l'inverse, ils sont deux fois plus fréquemment travailleurs indépendants (un sur cinq) ou employeurs (un sur dix).

### Les femmes immigrées moins souvent actives

Taux d'activité selon l'âge et le sexe en 1999



Source : Insee - Recensement de la population 1999.

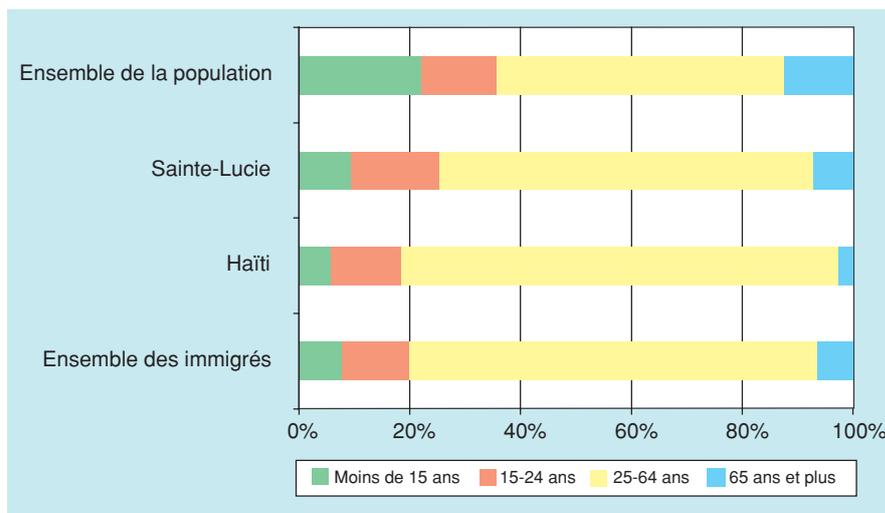


## Des taux d'activité élevés

En 1999, le taux d'activité des immigrés reste supérieur (65 %) à celui des Martiniquais (59 %). Cette forte activité est essentiellement liée à la structure par âge de la population immigrée, qui compte proportionnellement plus de personnes aux âges actifs : plus de 8 immigrés sur 10 ont entre 15 et 64 ans, contre plus de 6 personnes sur 10 dans la population régionale. Toutefois, pour les immigrés comme pour les autres, le taux d'activité est en baisse depuis 1990 : d'un point en moyenne et de plus de trois points pour les immigrés.

La population active a progressé de 27 % chez les femmes. Ce phénomène s'explique par une plus forte féminisation des immigrés que par le passé, mais aussi par le fait que les femmes issues des derniers courants d'immigration se portent plus facilement sur le marché du travail. À l'inverse, le nombre d'hommes immigrés actifs est en baisse et leur taux d'activité - rapporté à la population - a donc chuté sur la période de près de 6 points. Le taux d'activité des femmes progresse légèrement, d'à peine un point, à 58 % : il reste donc en retrait de 16 points par rapport à celui des hommes (74 %).

**Plus d'actifs chez les immigrés**  
Âge des immigrés selon le pays de naissance en 1999



Lecture : 12,5 % des immigrés natifs d'Haïti ont entre 15 et 24 ans.  
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Le taux de chômage des immigrés s'élève à 45 %, contre 33 % en moyenne régionale. Cette moyenne recouvre de fortes disparités : le chômage touche nettement plus les femmes (55 %) que les hommes (35 %). Ces taux sont supérieurs aux taux régionaux de 19 points pour les femmes et de 6 points pour les hommes. Au total, plus

de 900 immigrés se sont déclarés au chômage en 1999.

Entre 1990 et 1999, le taux de chômage des immigrés a augmenté de 12 points, alors que celui des Martiniquais restait stable, révélant des conditions d'insertion plus difficiles en particulier pour les moins diplômés.

## Accès à l'emploi difficile, en particulier pour les femmes

Caractéristiques de l'emploi selon le sexe en 1999 (en %)

	Ensemble des immigrés		Ensemble de la population	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Taux d'activité	74,1	57,7	62,3	55,1
Taux d'emploi	48,4	26,2	44,1	35,2
Taux de chômage	34,7	54,6	29,3	36,2

Lecture : Le taux de chômage des femmes immigrées est de 54,6 %.  
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

L'insertion sur le marché du travail varie selon le pays d'origine : 60 % des Haïtiens sont au chômage, faisant ainsi de cette communauté la plus touchée. Les immigrés de Sainte-Lucie sont également très exposés, avec un taux de chômage de 54 %.

Ces deux communautés réunies représentent 55 % des actifs immigrés mais comptent pour 70 % des chômeurs. Le taux de chômage des autres immigrés, inférieur à 20 %, est largement inférieur à la moyenne régionale.

## 6 actifs haïtiens sur 10 au chômage

Caractéristiques de l'emploi en 1999 (en %)

	Ensemble des immigrés	dont pays de naissance :		Ensemble de la population
		Haïti	Sainte-Lucie	
Taux d'activité	64,5	70,4	60,2	58,5
Taux d'emploi	35,3	28,1	28,0	39,3
Taux de chômage	45,2	60,0	53,6	32,8

Lecture : Le taux de chômage des immigrés natifs d'Haïti est de 60 %.  
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Les hommes sont principalement ouvriers, artisans ou commerçants (62 %) et les femmes majoritairement employées (43 %). Les agriculteurs exploitants représentent 4 % des actifs. Presque tous (97 %) sont Haïtiens ou Saint-Luciens. Ces derniers occupent plutôt des métiers d'ouvriers (47 %) et d'employés (37 %). En revanche, les Haïtiens sont plus souvent artisans com-

merçants (30 %) ou ouvriers (30 %) qu'employés (16 %).

Environ 210 immigrés sont cadres ou occupent des professions intellectuelles supérieures (ingénieurs, médecins, etc.). Un statut fréquent chez ceux non originaires de Sainte-Lucie ou d'Haïti : 19 % d'entre eux occupent des métiers de cette catégorie, soit deux fois plus qu'en moyenne régionale.

## Cadre : un statut plus fréquent chez les immigrés

Répartition des actifs en emploi 1999 selon la catégorie socioprofessionnelle (en %)

Catégorie socioprofessionnelle	Ensemble des immigrés		Ensemble de la population	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Agriculteurs exploitants	5,6	1,1	3,6	0,8
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	30,2	20,5	14,7	4,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	15,1	8,5	9,7	6,6
Professions intermédiaires	11,2	16,7	18,2	25,0
Employés	6,0	42,6	18,7	54,5
Ouvriers	31,9	10,6	35,1	8,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Lecture : 5,6 % des hommes immigrés en emploi sont agriculteurs exploitants.  
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

# La population active immigrée

Près des deux-tiers des femmes immigrées sont salariées contre 85 % dans la région ; 16 % se sont déclarées indépendantes. Lorsqu'elles sont salariées, elles sont dans 20 % des cas à

temps partiel (11 % au niveau régional). Elles sont également plus concernées par la précarité : 27 % des emplois ne sont pas des contrats à durée indéterminée.

## Des emplois plus souvent précaires

Caractéristiques des emplois salariés en 1999 (en %)

	Ensemble des immigrés	dont pays de naissance :		Ensemble de la population
		Haïti	Sainte-Lucie	
Temps partiel (1)	12,0	14,2	17,0	8,0
Emplois précaires (2)	26,0	29,0	34,3	16,0

(1) A mi-temps ou moins.

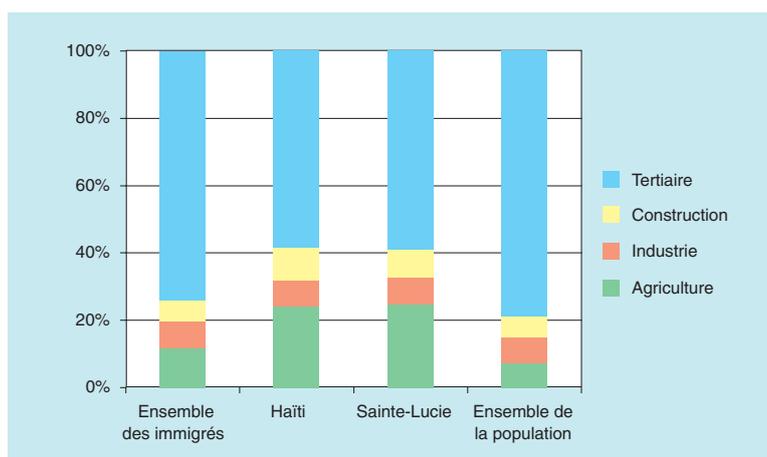
(2) Apprenti sous contrat, placé par une agence d'intérim, emploi aidé (CES, emploi jeune...), contrat à durée déterminé (CDD, y c. contrat court, saisonnier...).

Lecture : 29 % des immigrés salariés natifs d'Haïti occupent un emploi précaire.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

## Les hommes haïtiens plus souvent dans l'agriculture

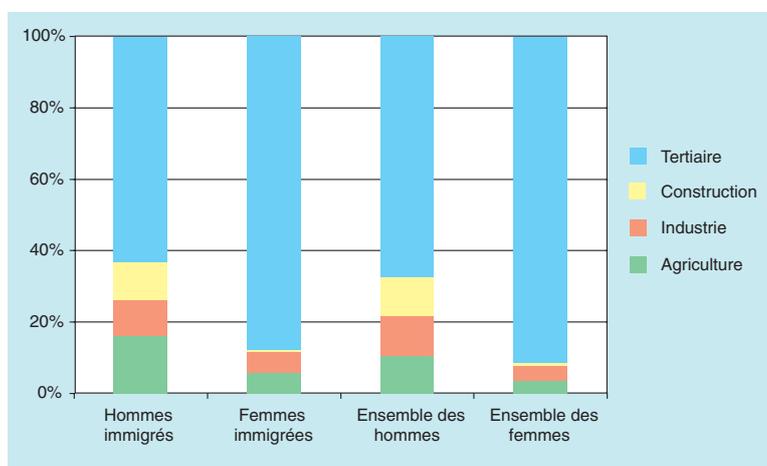
Secteur d'activité des actifs en emploi selon le pays de naissance en 1999 (en %)



Environ 43 % sont employées : elles occupent des métiers de faible qualification comme employées de maison, femmes de ménage chez des particuliers, serveuses et commis de restaurant ou encore professionnelles du nettoyage ou gardiennes d'enfants. Plus de 21 % travaillent dans le commerce de détail, 17 % occupent des professions intermédiaires et 11 % sont ouvrières.

Elles travaillent majoritairement dans le secteur tertiaire (66 %) et le commerce (21 %).

selon le sexe en 1999 (en %)



Les hommes sont présents dans les domaines d'activité traditionnellement masculins comme l'agriculture ou la construction mais aussi dans le commerce. Ils sont vendeurs, ouvriers agricoles, maçons, mais aussi médecins hospitaliers.

Plus de 60 % des 700 immigrés diplômés du supérieur sont des actifs en emploi. Ils travaillent dans le domaine de la santé, de l'éducation et de l'action sociale (38 %), mais aussi dans le commerce (14 %) et les services aux entreprises (11 %) ou aux particuliers (10 %). Parmi les professions les plus souvent exercées, celle de médecins (60 immigrés), et d'enseignants (70 immigrés).

Lecture : 10 % des immigrés natifs d'Haïti en emploi travaillent dans le secteur de la construction et 11 % des hommes immigrés en emploi travaillent dans le secteur de la construction

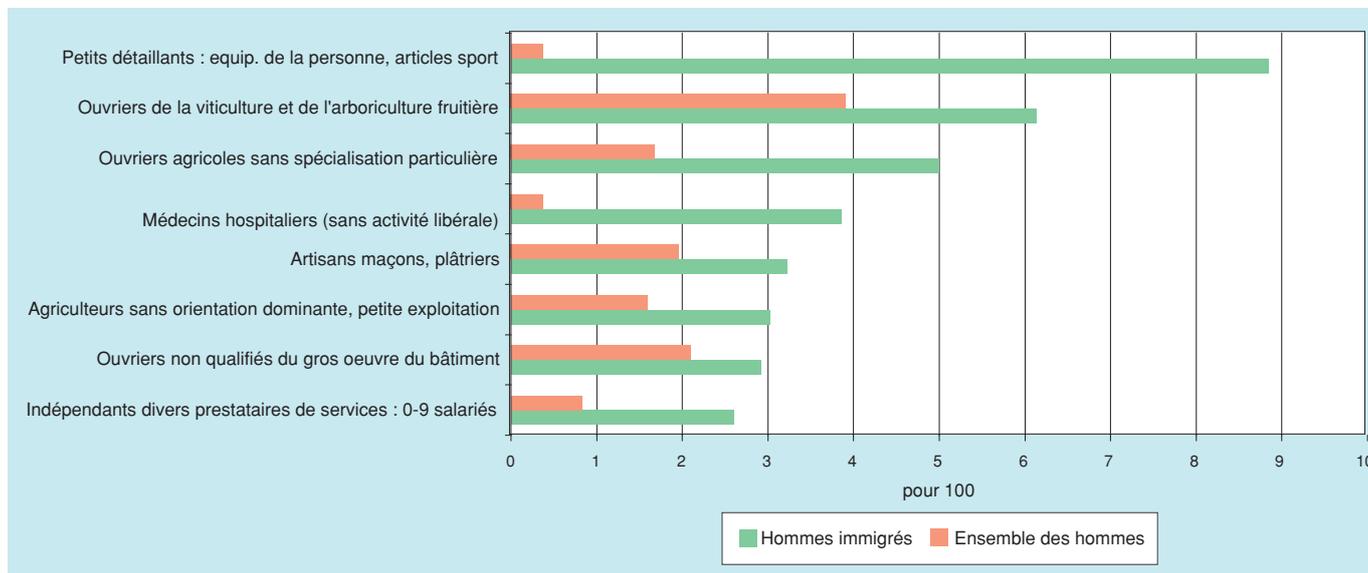
Source : Insee - Recensement de la population 1999



# La population active immigrée

## De nombreux petits détaillants

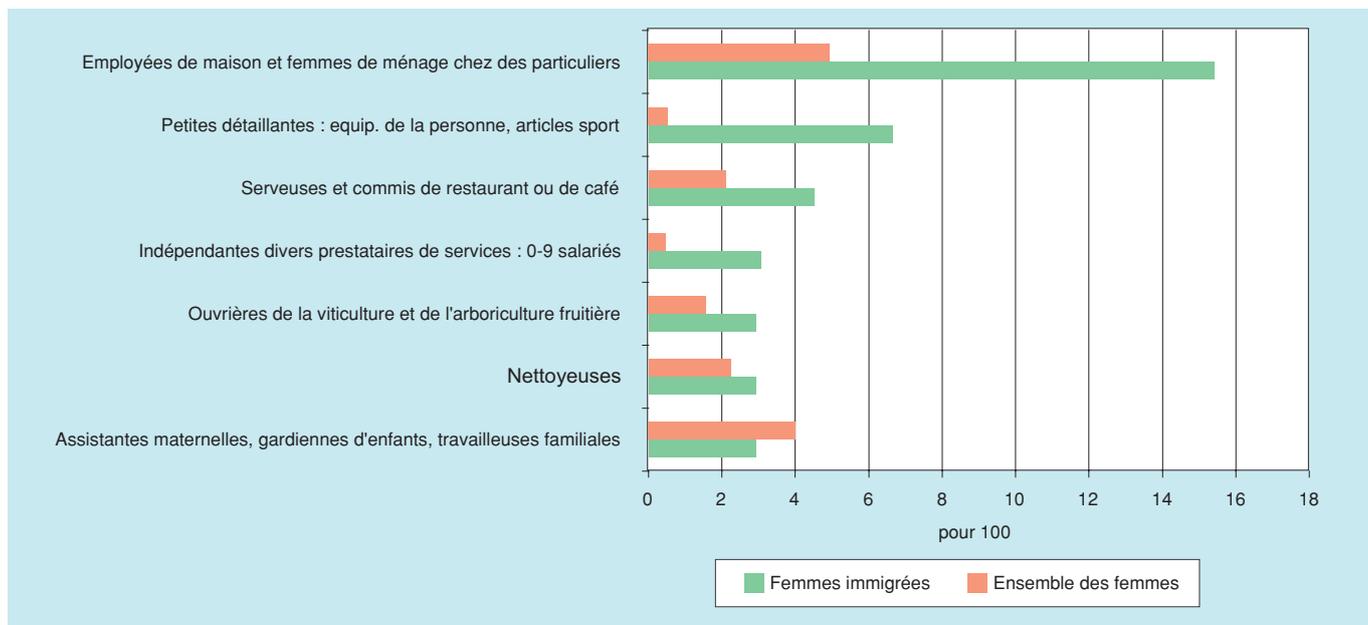
Principales professions exercées par les hommes immigrés en Martinique



Lecture : sur 100 hommes immigrés actifs et en emploi, 3 sont agriculteurs sans orientation dominante.  
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

## Surtout employées de maison

Principales professions exercées par les femmes immigrées en Martinique



Lecture : sur 100 femmes immigrées actives et en emploi, 15 sont employées de maison ou femmes de ménage chez un particulier.  
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

## Liste des atlas régionaux des populations immigrées déjà publiés dans le cadre du partenariat INSEE - ACSE

- « Atlas des populations immigrées en Champagne-Ardenne », Insee Champagne-Ardenne - Juillet 2005.
- « Atlas des populations immigrées », Chiffres pour l'Alsace : dossier n° 8 - Insee Alsace - Juin 2005.
- « Atlas des populations immigrées en Rhône-Alpes », Dossiers de l'Insee Rhône-Alpes n° 150 - Juin 2005.
- « Atlas des populations immigrées Midi-Pyrénées », Dossiers de l'Insee Midi-Pyrénées n° 127 - Avril 2005.
- « Atlas des populations immigrées de Lorraine », Économie Lorraine : dossier n° 21 - Avril 2005.
- « L'immigration en Franche-Comté », Insee Franche-Comté - Mars 2005.
- « Atlas des populations immigrées de la région Auvergne », Insee Auvergne : les dossiers n° 13 - Mars 2005.
- « Atlas des populations immigrées en Ile-de-France : regards sur l'immigration », Insee Ile-de-France - Février 2005.
- « Atlas des populations immigrées de la région Centre », Les dossiers de l'Insee Centre n° 6 - Mars 2005.
- « Atlas des populations immigrées en Limousin », Les dossiers de l'Insee Limousin n° 3 - Décembre 2004.
- « Les populations immigrées en Basse-Normandie », Cahier d'Aval n° 68 - Insee Basse-Normandie - Décembre 2004.
- « Atlas des populations immigrées en Bourgogne », Dimensions : dossier n° 41 - Insee Bourgogne - Novembre 2004.
- « Les populations immigrées en Provence-Alpes-Côte d'Azur », Insee PACA - Juillet 2004.
- « Atlas des populations immigrées en Corse », Insee Corse - Mai 2004.
- « Atlas des immigrés en Bretagne », Insee Bretagne - Avril 2004.
- « Atlas des populations immigrées Haute-Normandie », Cahier d'Aval n° 65 - Insee Haute-Normandie - Avril 2004.
- « Atlas des populations immigrées de la région Poitou-Charentes », Les Cahiers de décimal n° 45 - Insee Poitou-Charentes - Mars 2004.
- « Atlas des populations immigrées de la région Pays de la Loire », Dossier, n° 8 - Insee Pays de la Loire - Janvier 2004.
- « Les populations immigrées en Aquitaine », Dossier n° 48 - Insee Aquitaine - Janvier 2004.
- « Atlas des populations immigrées Languedoc-Roussillon », Synthèse : repères n° 8 - Insee Languedoc-Roussillon - octobre 2004.

## Publications régionales dans la revue de l'INSEE Antiane-Eco

Charrier R., « Guyane, des peuples et des histoires » -  
Antiane Eco n° 54 - Insee Antilles-Guyane - Octobre 2002, p. 14-17.

Tartinville S., « Immigration étrangère et natalité : leurs parents sont venus d'ailleurs » -  
Antiane Eco n° 36 - Insee Antilles-Guyane - Janvier 1998, p. 34-36

Guengant J. P., « Migrations : moins de départs, plus d'arrivées » -  
Antiane Eco n° 22 - Insee Antilles-Guyane - Septembre 1993, p. 30-32.

Hardy-Dessources R., « Le rêve domien des immigrants » -  
Antiane Eco n° 14 - Insee Antilles-Guyane - Juin 1991, p. 13-16.

## Autres publications

« Les immigrés en France » -  
Insee-Références, édition 2005 - Insee - Septembre 2005.

Tavan Chloé, « Les immigrés en France : une situation qui évolue » -  
Insee Première, n° 1042 - Insee - Septembre 2005.

Héran F., « Cinq idées reçues sur l'immigration » -  
Population et société, n° 397 - Ined - Janvier 2004.

Boëldieu J. et Borrel C., « La proportion d'immigrés est stable depuis 25 ans » -  
Insee Première, n° 748 - Insee - Novembre 2000.

Rapport d'activité 2005 de l'OFPPA.

Rapport 2002-2004 de l'Observatoire Statistique de l'immigration et de l'intégration, Haut Conseil à l'intégration, Avril 2006.

## → Du FASILD à l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances

Créé en 1958, le **Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations** (Fasild) est un établissement public national qui a vu sa dénomination changer et ses orientations se transformer pour mieux s'adapter à l'évolution de l'immigration. Le FASILD est chargé de favoriser sur l'ensemble du territoire l'intégration des populations immigrées ainsi que des personnes issues de l'immigration et de contribuer à la lutte contre les discriminations dont elles pourraient être victimes, tenant en particulier à leur race, à leur religion ou à leurs croyances.

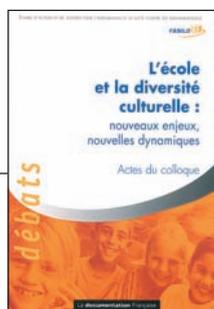
Le FASILD a proposé à La documentation française la création d'une nouvelle collection, qui a pour ambition d'apporter une série d'éclairages sur les problématiques liées à l'intégration et la lutte contre les discriminations. La diffusion d'études, de travaux de recherches, des actes de colloques et de séminaires sont de nature à enrichir et à actualiser l'état des savoirs, mais aussi à éclairer les politiques publiques.

Dans la rubrique Études et recherches, sont parus :

- « L'accueil à l'école des élèves primo-arrivants en France » ;
- « Les discriminations des jeunes d'origine étrangère dans l'accès à l'emploi et l'accès au logement » ;
- « Femmes d'origine étrangère » ;
- « Jeunes issus de l'immigration : insertion professionnelle ou discriminations ? » ;
- « L'exercice du culte musulman en France » ;

Dans la rubrique Débats :

« L'école et la diversité culturelle ».



« Ecrans pâles ? Diversité culturelle et culture commune dans l'audiovisuel »



La loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances crée une Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. L'agence, qui s'est substituée au Fasild, en maintient et élargit les missions :

- 1. Elle met en œuvre des actions visant à l'intégration des populations immigrées et issues de l'immigration et concourt à la lutte contre les discriminations ;
- 2. Elle contribue à la lutte contre l'illettrisme ;
- 3. Elle contribue à la mise en œuvre du service civil volontaire ;
- 4. Elle participe aux actions en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.



L'ACSE, 209, rue de Bercy, 75585 Paris cedex 12, [www.lacse.fr](http://www.lacse.fr)  
Tél : 01 40 02 77 01 ou 01 40 02 77 02  
Mèl : [contact@lacse.fr](mailto:contact@lacse.fr)

Directeur de la publication : René Jean, Directeur interrégional de l'Insee

Rédaction en chef : Élisabeth Lauret

Conception et coordination : Éric Moriame

Traitement des données : Sandrine Pitot

Rédaction : Danielle Génix, Éric Moriame, Sandrine Pitot

Maquette et impression : Arte 0590 38 23 23

L'Atlas des populations immigrées en Martinique a été réalisé dans le cadre d'une convention entre l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) et l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (l'ACSE).

Prix : 8 euros  
ISBN : 2-11-063101-5  
Code Sage : ATLIM380  
Dépôt légal : septembre 2006

